

PV du CONSEIL D'ECOLE DU 1^{ER} TRIMESTRE
Ecole primaire de Plaine
le 10 novembre 2023

Personnes présentes :

- Patricia Simoni, maire de la commune ; Nathalie Remund, adjointe au maire ;
- Elodie-Pascaline Baron, Sabrina Felder, Aurélie Bach, représentantes des parents d'élèves ;
- Christèle Bernard (remplaçante de Mme Burcklé), Nina Tchentcheli, Sandra Guth (directrice), enseignants.

Personnes excusées :

- Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale ;
- Mme Anne-Marie Burcklé ;
- Isabelle Humbert, Elodie Ortelli, Marie Mathis, ATSEM.

1. Ordre du jour

Aucun point supplémentaire n'a été ajouté à l'ordre du jour. Madame Guth demande de faire parvenir les points des parents quelques jours avant afin d'en discuter en conseil de maîtres.

2. Approbation du dernier PV

Le procès verbal du conseil d'école du 16 juin 2023 a été envoyé aux membres du conseil d'école ; il est approuvé à l'unanimité.

3. Résultats des élections et attributions du conseil d'école

Résultats des élections :

- 95 électeurs inscrits
- 70 votants dont 8 bulletins blancs/nuls et 62 suffrages exprimés

Taux de participation : 73.68%

Les représentants de parents d'élèves membres du conseil d'école ont pour rôle de représenter et d'informer les parents.

Les attributions du conseil d'école : sur proposition de la directrice, il vote le règlement intérieur de l'école et donne son accord sur le projet d'école, donne son avis sur tout ce qui concerne la vie de l'école et reçoit des informations concernant la sécurité, l'aménagement de l'école, les travaux réalisés, les activités dans l'école, etc.

4. Situation / Effectifs

Situation depuis la rentrée :

- PS/MS/GS : 18 élèves - Mme Burcklé Anne-Marie, remplacée par Mme Bernard Christèle depuis la rentrée ;
- CP/CE1 : 19 élèves – Mme Guth Sandra (directrice), complétée par Mme Brand Célia (les mardis et 1/3 lundis) ;
- CE2/CM1/CM2 : 27 élèves – Mme Tchentcheli Nina

Soit un total de **64 élèves au 10/11/2023**.

Il y a 9 élèves de moins que l'année dernière. L'année prochaine, 11 CM2 partiront et il devrait y avoir 8 entrées d'enfants nés en 2021. Les effectifs sont donc en baisse.

5. Projet d'école

Le projet d'école a été prolongé pour une année supplémentaire. Il sera renouvelé l'année prochaine.

Les grandes lignes du projet en vigueur ont été présentées.

6. Protocole pHARe concernant le harcèlement

Toutes les écoles adhèrent à la charte d'engagement dans le programme pHARe. Un plan de prévention pour lutter contre le harcèlement est conçu par l'équipe enseignante et mis en place dans chaque école. Les enseignantes sont toutes formées à la gestion de telles situations. Le traitement d'une situation de harcèlement se fera d'abord en interne ; les familles seront contactées au besoin.

Une plaquette informative sera transmise prochainement aux parents d'élèves : « *Le harcèlement à l'école, tous concernés !* ».

7. Activités réalisées et prévues

Maternelles :

- Sorties découvertes du milieu naturel en fonction des saisons (projet d'école)

CP/CE1 :

- Evaluations nationales CP et CE1 en septembre ; les résultats ont été communiqués individuellement aux parents ;
- Visite de la boulangerie *Turlupain* (prévue en octobre, avec la classe maternelle) a été annulée ;
- Projet école et cinéma (avec la classe des CE2/CM): 3 projections au cinéma de Rothau durant l'année, la 1^{ère} séance aura lieu le jeudi 16 novembre. Thématique : la littérature

CE2/CM :

- Exposition sur la forêt au cinéma *Le Royal* à Rothau ;
- « Ecole du dehors » tous les mardis après-midi quelque soit le temps ;
- Cérémonie du 14 novembre : textes lus et dépôt de gerbes de fleurs après une intervention en classe pour explications et une visite de la nécropole le 10 novembre 2023.

Toutes les classes :

- Bricolage de Noël : l'après-midi du 18 décembre, des ateliers de bricolage seront organisés. Les élèves des différentes classes seront mélangés. Ils auront le choix du bricolage qu'ils souhaitent réaliser ;

- Fête de la Saint Nicolas : jeudi 7 décembre vers 10h, venue du St Nicolas, partage de chants suivis d'un goûter en collaboration avec l'association Récré Loisirs ;
- Fête de Noël : La date retenue est le vendredi 15 décembre à partir de 18h. Les modalités restent à définir.
- Au mois de mai/juin : « *Copains qui dansent* », bal avec des rencontres entre plusieurs classes de différentes écoles mais de même niveau (maternelle ou élémentaire).

Activités sportives :

- natation : durant la première semaine de septembre, les élèves de MS et GS étaient chaque après-midi à la piscine. Les élèves de l'élémentaire y vont tous les jeudis, du 14 septembre au 7 décembre.
- jeux collectifs cycle 2 à Plaine ; date à définir
- course d'orientation à Saales (CP/CE1 + CE2/CM) : les 16 avril et 14 mai, une journée par cycle
- olympiades (maternelles) à Plaine ; date à définir.

La directrice remercie toutes les personnes qui donnent de leur temps, qui accompagnent et encadrent ces activités. Et en particulier les membres de l'association Récré Loisirs pour leur soutien précieux.

6. Les finances de l'école

- Compte coopérative scolaire (Caisse d'Épargne) : solde créditeur de **2 892.39 euros**.
- Budget Mairie : solde créditeur de **2 585.44 euros**
Les factures de transport sont payées en supplément par la mairie, sans impacter le compte des fournitures scolaires.

7. Le point de la mairie

La parole est donnée au maire. La commune achètera des cadeaux pour les enfants et pour chaque classe pour Noël.

Conseil d'école clos à 19h00.

La secrétaire de séance,
Christèle Bernard

La directrice,
Sandra Guth